

## Le Président,



Monsieur Lionnel LUCA
Maire de Villeneuve-Loubet
Place de la République,
06270 Villeneuve-Loubet

Saint-Laurent-du-Var, le 16 janvier 2025

Objet : Modification N.6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villeuneve-Loubet

Notre réf. : Pôle Territoire – Direction Régionale de l'Économie et des Territoires Suivi : Julien CAMERON – j.cameron@cmar-paca.fr - 07 88 97 49 41

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 26 novembre 2024, vous nous avez notifié votre projet de modification N.6 du Plan Local d'Urbanisme. En tant que Personne Publique Associée, j'ai le plaisir de vous transmettre nos observations.

Nous souhaitons notamment relever les initiatives visant à renforcer la qualité paysagère, la requalification de voiries qui concourent à valoriser les zones d'activités économiques et améliorer l'attractivité générale de la commune.

Aussi, compte tenu des éléments, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur donne un avis favorable au projet de modification N.6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villeneuve-Loubet.

Notre responsable du pôle territoire, Julien CAMERON, reste à votre disposition pour tous compléments d'informations au 07 88 97 49 41 ou par mail : <u>i.cameron@cmar-paca.fr</u>.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Gilles DUTTO
Président de niveau Départemental du 06
de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Provence-Alpes-Côte d'Azur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité